

HSBC SFH (France)

**Rapport sur la qualité des actifs
Au 30 Juin 2019**

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 31/05/2019

Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	5 689 728 199
- Autres crédits	-
	5 689 728 199

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	5 689 728 199
- Autres	-
	5 689 728 199

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	603 866 560
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	5 085 861 639
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	5 689 728 199

L'unique organisme de cautionnement est le Crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 31/05/2019

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	583 226 117
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	20 640 443
	603 866 560

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	4 778 073 772
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	307 787 867
	5 085 861 639

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 31/05/2019 Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	141 495	5
2003	223 409	8
2004	1 184 198	48
2005	4 621 236	63
2006	15 553 863	171
2007	13 474 050	123
2008	11 480 660	98
2009	4 112 080	50
2010	9 694 781	95
2011	12 095 997	116
2012	20 205 604	169
2013	27 588 092	181
2014	53 066 491	317
2015	78 735 673	464
2016	106 571 540	579
2017	124 354 900	682
2018	95 644 716	522
2019	25 117 775	131
	603 866 560	3 822

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	305 765	7
2003	291 306	9
2004	1 221 665	72
2005	16 868 200	219
2006	29 153 802	326
2007	21 053 377	232
2008	20 420 885	219
2009	31 328 804	309
2010	71 054 891	591
2011	78 955 590	702
2012	123 409 720	1 035
2013	362 140 224	3 050
2014	436 657 665	3 301
2015	835 204 883	5 706
2016	916 356 732	5 707
2017	1 254 690 615	7 282
2018	701 270 674	3 761
2019	185 476 840	1 025
	5 085 861 639	33 553

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 31/05/2019

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	358 310	49
1	1 222 893	49
2	2 837 125	67
3	4 548 153	79
4	4 117 241	62
5	7 975 673	95
6	17 811 385	174
7	25 701 365	237
8	28 667 528	226
9	36 095 304	256
10	34 244 544	245
11	48 548 608	303
12	50 838 891	306
13	48 946 845	285
14	46 378 072	236
15	25 546 247	132
16	33 355 997	164
17	48 438 083	217
18	41 007 091	193
19	34 659 499	162
20	6 104 735	28
21	5 757 248	22
22	16 642 484	70
23	18 097 010	86
24	15 092 425	76
25	873 804	3
	603 866 560	3 822

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	1 595 432	249
1	8 157 236	321
2	11 283 906	294
3	26 826 974	497
4	54 899 839	814
5	99 509 933	1 175
6	163 595 547	1 661
7	234 695 654	2 116
8	279 039 082	2 308
9	345 805 800	2 588
10	323 526 952	2 216
11	450 575 614	2 876
12	455 979 428	2 771
13	369 673 081	2 214
14	400 191 242	2 202
15	272 487 944	1 436
16	314 425 724	1 603
17	315 955 081	1 526
18	255 634 283	1 297
19	242 547 963	1 137
20	28 616 162	152
21	45 712 707	225
22	117 129 410	521
23	122 926 665	642
24	137 298 258	674
25	6 505 814	30
26	1 265 908	8
	5 085 861 639	33 553

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le Crédit Logement dont la notation au 30/06/2019 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
DBRS	AAL

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 30/06/2019, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) sont les suivants :

✓ <u>Trésorerie (comptes nostro) :</u>	117 511 266 €
✓ <u>Cash Collateral :</u>	0 €

V. Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé (RA totaux et partiels) retenu pour le calcul des besoins de liquidité à 180 jours est de 9.91% en rythme annualisé (soit 2.39% sur le trimestre).

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collatéral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

Suite à la modification de la documentation du programme SFH le 24 novembre 2016, le portefeuille de crédits immobiliers apportés en garantie par HSBC France est exclusivement à taux fixe. Par ailleurs, le mécanisme de couverture du risque de taux décrit ci-dessus s'applique à l'ensemble de la structure jusqu'à l'extinction de la dernière tranche spécifiant ce mécanisme dans ses Final Terms, soit la tranche n° 5 expirant le 16 octobre 2023.

VII. Couverture du besoin de liquidité

En référence à l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de HSBC SFH (France), mais de ceux résultant des actifs reçus à titre de garantie. Sont prises en compte, dans le calcul des flux prévisionnels des actifs reçus à titre de garantie, des hypothèses conformes à l'annexe 2 de l'instruction ACPR 2014-I-17.

Au 30 Juin 2019, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture de celui-ci sont estimées comme suit :

- Situation initiale de trésorerie : 117 511 266 €
- Valeurs de remplacements (cash collatéral) : 0 €
- Flux provenant des actifs apportés en garantie : 539 921 778 €
- Paiement d'intérêts, remboursements de principal des obligations et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : - 43 750 000€
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : + 601 591 164 €

Les besoins de liquidité à 180 jours sont couverts.

Paris, le 02 Aout 2019,

M. Guillaume Makowski
Directeur Général de HSBC SFH (France)